

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

#### **SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2022 À 18 HEURES 30**

N° DEL2022\_004 : BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

#### **L'an deux mille vingt deux, le huit février**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 8 février 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jérôme CASIMIR

**Membres présents votants** : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

#### **Membres présents non votants** :

Mesdames Cindy PERLIN-COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE.

#### **Membres excusés** :

Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO, messieurs David DONNEZ, Patrick MARIE

#### **Membres représentés** : Mesdames, messieurs,

Marie-Pierre BOUCABEILLE (pouvoir à Michel FRANQUES), Naïma MARENKO (pouvoir à Roland GILLES), Odile LACAZE (pouvoir à Laurence PUJOL), Nathalie FERRAND-LEFRANC (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marc VENZAL (pouvoir à Jérôme CASIMIR), Michel TREBOSC (pouvoir à Eric GUILLAUMIN)

**Votants : 47**

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 8 FÉVRIER 2022**

### **N° DEL2022\_004 : BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Pilote : Finances

**Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,**

Le budget primitif 2022 pour l'assainissement collectif, annexe au budget principal, s'équilibre, en dépenses et en recettes à 18 210 484,00 € dont :

8 725 150,00 € en fonctionnement  
9 485 334,00 € en investissement

#### **Section de fonctionnement**

Le financement est assuré par :

- la redevance d'assainissement collectif	5 267 150,00 €
- la redevance de modernisation des réseaux collectée pour l'agence de l'eau	900 000,00 €
- la facturation de travaux de branchement	350 000,00 €
- la perception de la participation pour l'assainissement collectif et diverses prestations de service	600 000,00 €
- la prime d'épuration	180 000,00 €
- la facturation vidangeurs et autres prestations	120 000,00 €
- vente de biogaz	326 000,00 €
- remboursement de personnel mis à disposition	46 500,00 €
- la reprise des subventions d'équipement	859 000,00 €
- le remboursement de frais (pluvial)	76 500,00 €

**Total des recettes :**

**8 725 150,00 €**

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	2 371 924,00 €
- les charges de personnel	1 117 651,00 €
- d'autres charges de gestion courante	85 010,00 €
- les intérêts d'emprunt	832 500,00 €
- les atténuations de produits (dont redev. Agence Eau)	900 000,00 €
- la dotation aux amortissements	2 500 000,00 €
- un virement à la section d'investissement	843 065,00 €
- des charges exceptionnelles	50 000,00 €
- des dépenses imprévues	25 000,00 €

**Total des dépenses : 8 725 150,00 €**

**Section d'investissement**

Le financement est assuré par :

- le virement de la section de fonctionnement	843 065,00 €
- la dotation aux amortissements	2 500 000,00 €
- des subventions	1 161 734,00 €
- une enveloppe d'emprunts	4 480 535,00 €
- opération patrimoniale	500 000,00 €

**Total des recettes : 9 485 334,00 €**

**Les dépenses de cette section regroupent :**

- la reprise des subventions d'équipement antérieures	859 000,00 €
- le remboursement du capital des emprunts	1 980 000,00 €
- une enveloppe pour des frais d'études	377 000,00 €
- de nouveaux travaux sur le réseau et la poursuite des opérations structurantes, acquisitions diverses	5 769 334,00 €
- opérations patrimoniales	500 000,00 €

**Total des dépenses : 9 485 334,00 €**

**Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 11 janvier 2022,

**ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,  
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

**ADOpte** le budget primitif 2022 pour l'assainissement collectif, annexe au budget principal, s'équilibre, en dépenses et en recettes à 18 210 484,00 € dont :

8 725 150,00 € en fonctionnement  
9 485 334,00 € en investissement

Pour extrait conforme,  
Fait le 8 février 2022,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY